

La télévision libanaise sera-t-elle prête à basculer vers le numérique en 2015 ?

Médias Selon un accord international, les médias audiovisuels libanais ont encore six ans pour passer d'un mode de diffusion analogique à un mode numérique. Mais cette révolution doit être préparée dès aujourd'hui.

Sahar AL-ATTAR

En tant que membre de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Liban a approuvé en 2006 un nouveau plan des fréquences, appelé Accord de Genève, qui prévoit le basculement d'un mode de diffusion télévisuel analogique à un mode numérique, au plus tard en 2015. La technologie numérique, qualifiée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel français (CSA) comme « la plus grande révolution télévisuelle depuis l'avènement de la couleur » présente en effet plusieurs avantages. Elle permet aux téléspectateurs de recevoir des images et un son de bien meilleure qualité que le mode analogique, et

de bénéficier davantage de services, comme la télévision haute définition, par exemple. Elle autorise également la diffusion de plusieurs chaînes par canal, au lieu d'une seule en analogique, étoffant ainsi l'offre audiovisuelle. Dans le cas du Liban, la télévision numérique devrait également permettre d'améliorer la couverture sur le territoire, de limiter les interférences et de réduire le nombre d'antennes de diffusion. Or une cohabitation des systèmes analogiques et numériques n'est pas efficace, ni techniquement ni financièrement. Au contraire, l'arrêt de l'analogique doit permettre d'utiliser les fréquences libérées pour accroître l'offre de services audiovisuels ou de communication



Le président de l'ART, Kamal Chéhadé, au cours de l'atelier de travail organisé hier sur la télévision numérique. *Dalati et Nohra*

électronique. La majorité des pays européens ont ainsi commencé à basculer vers le numérique, avec une extinction totale de l'analogique prévue en 2011 en Europe, et en février 2009 aux États-Unis. Le Liban, lui, a encore six ans pour opérer ce passage, mais il est temps de le préparer. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a donc lancé une consultation publique à ce sujet en novembre dernier. En partant d'un document publié sur le site Internet de l'ART, l'ART cherche à recueillir l'opinion de toutes les parties concernées (l'État, les médias, les fournisseurs de contenu, les

usagers...) sur les modalités à retenir pour réussir le passage au tout numérique. Un atelier de travail a également été organisé hier à ce sujet, en présence des ministres des Télécoms et de l'Information. À cette occasion, le président de l'ART, Kamal Chéhadé, a appelé les participants à apporter leur contribution au projet et à coordonner leurs efforts afin de relever le défi d'ici à 2015. Car le basculement exige notamment un effort financier des parties concernées : de la part des médias qui doivent investir dans les infrastructures de transmission, des fournisseurs de contenus qui doivent

adapter leur offre, mais aussi de la part des ménages qui devront acheter un adaptateur pour leur télévision analogique, ou s'équiper d'un poste numérique. L'État, quant à lui, doit prendre en charge la campagne de communication pour expliquer le changement (qui sera graduel) au public, et soutenir la télévision publique. Il devra également envisager une subvention ou des aides aux ménages afin de les accompagner dans le basculement, comme aux États-Unis par exemple.

Au-delà des aspects techniques et financiers, les efforts demandés au Liban en particulier sont plus importants en raison du chaos qui règne dans le paysage audiovisuel local.

L'un des problèmes les plus évidents est la prolifération de câblo-opérateurs illégaux, mais aussi la multiplication désordonnée des antennes de transmission, les failles du cadre réglementaire et législatif... et surtout les interférences politiques. Car la grande majorité des entreprises médiatiques au Liban bénéficie « d'une couverture confessionnelle et politique », comme l'a rappelé hier le président du Conseil national de l'audiovisuel, Abdel Hadi Mahfouz.

Comment améliorer la transmission radio ?

Parallèlement au chantier de basculement à la télévision numérique, l'ART a lancé une autre consultation publique visant à améliorer la transmission radio FM. Selon le document disponible sur le site Internet de l'ART, l'objectif est d'améliorer la couverture, de réduire les interférences et de limiter les problèmes à court et

long terme. Le projet doit également permettre de maximiser la capacité des bandes FM pour accueillir de nouveaux entrants, de garantir que les transmissions sont conformes aux réglementations sanitaires et sécuritaires des champs électromagnétiques, et d'accroître la coordination avec les pays voisins.